ACADEMIE
de VILLEFRANCHE et du BEAUJOLAIS

SCIENCES ARTS LETTRES

Académie de Villefranche et du Beaujolais

Séance publique

Samedi 8 septembre 2018 à l'auditorium
à 16 heures
Une conférence de **Céline CADIEU-DUMONT**

Les monuments aux morts de la Première Guerre Mondiale dans le Rhône

À partir de l'inventaire réalisé par le service des Archives entre 2014 et 2018 dans les communes du Rhône et de la Métropole de Lyon, nous verrons comment lire ces monuments sous un angle artistique et symbolique: qui en sont les sculpteurs, marbriers, architectes? Pourquoi le choix de tel emplacement, place publique ou cimetière ? Combien ont-ils coûté ? Pourquoi les communes ont-elles choisi un modèle sur catalogue plutôt qu'une oeuvre originale d'un artiste lyonnais ou parisien?

ACADEMIE

de VILLEFRANCHE et du BEAUJOLAIS

SCIENCES ARTS LETTRES 1695

Académie de Villefranche et du Beaujolais

Séance publique

Samedi 08 septembre 2018 à 16 heures

Une conférence de **Céline CADIEU-DUMONT**

Les monuments aux morts de la Première Guerre Mondiale dans le Rhône

À partir de l'inventaire réalisé par le service des Archives entre 2014 et 2018 dans les communes du Rhône et de la Métropole de Lyon, nous verrons comment lire ces monuments sous un angle artistique et symbolique : qui en sont les sculpteurs, marbriers, architectes ? Pourquoi le choix de tel emplacement, place publique ou cimetière ? Combien ont-ils coûté ? Pourquoi les communes ont-elles choisi un modèle sur catalogue plutôt qu'une œuvre originale d'un artiste lyonnais ou parisien ?

Céline Cadieu-Dumont

10 novembre

Les monuments aux morts
de la Première Guerre mondiale dans les communes du Rhône et de la Métropole de Lyon

Cet exposé constitue un des volets du travail mené depuis quatre ans sur les monuments aux morts de 14-18, travail pour lequel j'ai bénéficié de l'implication de collègues dont je tiens à saluer l'intérêt et la participation, notamment Martine Aubry, ingénieur de recherche à l'université de Lille et administrateur de la base de données collaborative https://monumentsmorts.univ-lille.fr

Je tiens à remercier les membres des associations patrimoniales qui m'ont fourni de précieuses informations : je ne peux tous les citer au fil de ma présentation, mais ils se reconnaîtront.

Je vous invite à vous laissez-vous porter par l'histoire que je vais vous raconter. Pour plus de détails, je vous renvoie à l'ouvrage *Aux morts pour la patrie* que le Département du Rhône vient d'éditer et à l'exposition *Souvenir de la Grande Guerre* que proposent les Archives départementales et métropolitaines jusqu'au 15 mars 2019.

RACONTER UNE HISTOIRE

Je voudrais vous raconter une histoire, celle des 370 monuments que l'on rencontre dans les 278 communes du Rhône et de la Métropole (219 communes pour le département du Rhône et 59 pour la métropole, au 1er janvier 2017). En effet, 57 communes ont plus d'un monument : deux en général, voire trois. Les communes nouvelles brouillent aussi le repérage (par exemple à Thizy-les-Bourgs, cinq monuments ; à Rillieux-la-Pape, sept monuments). Je limiterai mon propos aux monuments communaux, mais on rencontre également des monuments paroissiaux, syndicaux, professionnels, nationaux.

Quand le 11 novembre 1918, on signe l'armistice, la guerre compte près de dix-neuf millions de victimes, tous morts confondus, auxquels s'ajoutent quelques autres millions d'invalides. À ses 1 500 000 morts, la France tout entière doit exprimer sa reconnaissance. Glorifier les héros, pleurer les martyres, célébrer la victoire et la paix, mille intentions se rejoignent pour rendre visible le souvenir. Au fil des années, va se développer un mouvement commémoratif d'une ampleur sans précédent. Chaque commune aura à cœur d'inscrire dans son espace propre un lieu du souvenir.

LES SOURCES ÉCRITES

Une lecture attentive du monument s'impose : on y repère les noms des morts, la signature du sculpteur, de l'architecte, du marbrier, parfois la date d'inauguration.

Les sources écrites sont indispensables pour approfondir ses connaissances. Dans chaque département, une *commission des monuments aux morts* a été instituée en 1920 afin de valider les projets des communes et de garantir l'esthétique des modèles envisagés[1]. Les dossiers de cette commission, lorsqu'ils ont été conservés dans les fonds des archives départementales, permettent une étude de

1 Cette circulaire aborde la question de l'exécution artistique et veut clairement écarter les productions en série ; le Ministre demande aux préfets de constituer, par arrêté, une commission chargée d'examiner les projets, autour de l'architecte départemental.

tous les monuments communaux : dans le Rhône, aucun dossier n'a été retrouvé.

Les archives communales, notamment les délibérations du conseil municipal et les dossiers relatifs aux bâtiments communaux, constituent donc les principales sources écrites. La presse locale est également intéressante.

Les premiers monuments aux morts célébrant les simples soldats, souvent par canton, sont apparus après la guerre de 1870-1871 (cf celui de Villefranche-sur-Saône, sur le Promenoir).

Dès les années 1915-1916, on a conscience que la nouvelle guerre est d'une ampleur sans mesure. En effet, les combats des débuts sont particulièrement meurtriers, avec plus de 300 000 morts en seulement cinq mois (soit plus de 2 000 morts par jour), alors que la moyenne sur l'ensemble du conflit sera de 900 morts français par jour. Certains conseils municipaux évoquent très tôt le souhait d'honorer le souvenir des défunts : Charbonnières-les-Bains, par exemple. À Lyon, en juin 1918, l'architecte Tony Garnier propose au maire Édouard Herriot un monument pour la ville : un spectaculaire *Temple des morts, c*olossal, posé à l'extrémité orientale de la colline de la Croix-Rousse. Jugé trop onéreux, le projet qui envisageait le prolongement de la rue de la République, ne sera pas réalisé. Il faudra attendre 1920 pour qu'un concours soit organisé.

La loi du 25 octobre 1919 pose le principe de la « commémoration et la glorification des *morts pour la France*, au cours de la Grande Guerre ». Les noms des morts de chaque commune seront inscrits sur un livre d'or national, avant d'être gravés sur les monuments. Une incitation qui vaudra obligation et confiera à chaque commune la maîtrise de son ouvrage. Conservées aux Archives nationales, les listes des *morts pour la France* permettent de connaître les noms, les dates et les lieux des décès de chaque personne. Les personnes considérées sont celles qui sont nées ou résidaient dans la commune au moment de la mobilisation, ce qui peut expliquer certains écarts avec les noms gravés sur les monuments.

LE PROJET D'ÉDIFICATION

Le projet d'ériger un monument est discuté en conseil municipal et une commission présidée par un élu, qui peut être le maire ou un notable, est établie.

Le choix de l'emplacement est important : il doit favoriser le recueillement des familles et accueillir les cérémonies officielles. Sur les 370 monuments communaux du Rhône et de la métropole de Lyon, plus d'un tiers sont dans le cimetière. Plus d'une cinquantaine de communes ont fait le choix de deux monuments, l'un au cimetière, manifestement funéraire, l'autre sur une place publique en hommage collectif. Souvent, un enclos est délimité par des obus : ces trophées de guerre ont été mis à disposition gratuitement par l'État, à charge pour les communes de payer l'acheminement (loi du 16 mai 1919).

La construction du monument est à la charge financière des communes. Le budget total peut varier entre 3 000 et… 150 000 francs ! Les contraintes économiques obligent à concilier ambitions et moyens. Une souscription populaire, généralement gérée par la commission municipale, peut être complétée par des subventions publiques. Le Conseil général du Rhône versera 100 francs pour chaque réalisation. La loi du 31 juillet 1920 précise quel sera le soutien de l'État : pour chaque commune, il sera proportionnel au nombre de victimes et à l'investissement de départ.

Sans surprise, le monument de Villefranche-sur-Saône représente un des budgets les plus conséquents. Le 14 avril 1921, l'architecte estime que le projet pourra s'exécuter pour la somme de 110 000 francs : plus de 104 000 francs de souscriptions sont réunis avec des dépôts des habitants, mais aussi d'entreprises locales.

LE CHOIX : CATALOGUES OU ARCHITECTES ?

La solution la plus simple et la moins onéreuse est de choisir sur catalogue. En combinant différents éléments décoratifs, il est possible d'obtenir un projet personnalisé, qui devra ensuite être validé par la commission départementale. Une autre possibilité est de confier le projet à un architecte. C'est une solution plus originale, mais évidemment plus coûteuse. Elle est adoptée par 15% des communes du Rhône : ce sont souvent les plus importantes. À Lyon, un concours est organisé en 1920 : trente et un projets sont présentés de manière anonyme. Le jury rend son verdict et retient le projet *Philae* qui sera réalisé entre 1923 et 1930. Son auteur est Tony Garnier, créateur passionné et infatigable : à lui seul, il avait présenté six projets différents, dont un sera édifié à Lyon-Monplaisir.

La réalisation du monument nécessite de faire appel à un sculpteur. Celui-ci est généralement imposé pour les modèles

Ouroux, souscriptions,
ADRML (Archives du Rhône et de la Métropole lyonnaise) Edépôt 150/160

Villié-Morgon

sur catalogue, alors qu'il est choisi par l'architecte lorsque celui-ci assure la maîtrise d'ouvrage. Les œuvres les plus originales révèlent le talent d'artistes locaux : Claude Grange à Sainte-Colombe, avec Jean-Baptiste Larrivé et Bertola pour l'île aux Cygnes ; Félix Dumas à Saint-Genis-les-Ollières, avec Charles Yrondy à Dardilly pour le seul monument explicitement pacifiste de notre corpus ; Johanny Durand à Villié-Morgon, Georges Salendre à Beaujeu et Décines-Charpieu, Jean Chorel à Villeurbanne, Caluire ou l'Arbresle.

Outre les sculpteurs, des marbriers-sculpteurs se distinguent : dans les années 1919-1923, on peut citer Modeste Bornarel (1864-1928) à Villefranche-sur-Saône et Benoît Myard (1873-1945), installé à Beaujeu et actif dans le Beaujolais.

L'entreprise de marbrerie-sculpture de Modeste Bornarel était implantée à Villefranche-sur-Saône : elle succède à l'ancienne maison P. Dubief & Cie fondée en 1834. Fermée au début du XXIe siècle, l'entreprise se trouvait au nord de la ville à proximité du cimetière, à l'angle du boulevard Gambetta et de l'avenue Joseph-Balloffet (un bel immeuble construit pour la famille ainsi qu'un ancien atelier se dresse toujours au n° 439 du boulevard) ; le magasin se tenait au sud de la rue de la Gare (l'immeuble existe encore). L'entreprise reçoit la médaille d'argent lors de l'Exposition universelle de Lyon en 1894. Elle propose des monuments et du mobilier funéraires en pierre et marbre, des « travaux religieux », des cheminées, des carrelages. Au XXe siècle, elle travaille également la pierre artificielle et le granito ; elle s'est lancée dans le lucratif marché des monuments aux morts après la Grande Guerre, proposant aux communes, notamment du Beaujolais, des modèles personnalisables à l'envi, et accessibles en terme de budget. Le modèle le plus courant dans le nord du Rhône est un obélisque dont le fût est orné d'un bas-relief figurant un coq, ergot dehors, surmontant un casque de soldat allemand -le casque à pointe-, en signe de victoire, accompagné au second plan d'une roue aux rayons brisés (écotée, en terme héraldique), symbolisant la vie brisée.

On retrouve ce programme décoratif, issu des catalogues de l'entreprise, sur les obélisques de trente-deux communes du

Thizy

Le Bois-d'Oingt

Rhône, toujours sur une place ou près de l'église. Dans l'état actuel du recensement, le « modèle Bornarel » se cantonne au département du Rhône et à quelques communes de l'Ain.

Installé à Beaujeu, et particulièrement bien connu grâce à des archives familiales[2], Benoît Antoine Myard est né le 30 juin 1873 à Vauxrenard (Rhône) ; il est l'ainé d'une famille de onze enfants ; le 28 octobre 1899, il épouse la fille d'un vigneron de Quincié ; le contrat de location d'un atelier nous apprend qu'il exerce alors une activité de tailleur de pierre à Beaujeu, investi dans les travaux funéraires et les croix de chemin, après un apprentissage à Pontanevaux (Saône-et-Loire). En effet, c'est un véritable amour des pierres qui l'a guidé dans cette voie. Il est mobilisé le 6 août 1914, à l'âge de 41 ans. Est-ce du fait de son âge qu'il n'est pas envoyé au front, mais sera chauffeur, pendant toute la durée de la guerre ? Il est démobilisé le 12 janvier 1919 et revient à Beaujeu. Il écrit alors au préfet du Rhône, le sous-préfet ne lui ayant pas donné satisfaction, pour réclamer d'être exonéré des patentes dues pendant la période 1914-1918, alors qu'il n'a pas pu faire tourner son atelier de *« marbrerie sculpture gravure outillage mécanique pour tout travail de la pierre »* comme l'indique son papier à en-tête. Dans les années 1920-1925, il produit de nombreux devis de monuments pour des communes du Beaujolais : par exemple Fleurie (où le monument est surmonté d'un obélisque original, dû à l'architecte Méziat), Cercié (où il a

Lancié, facture Bornarel (détail), juin 1921, Archives municipales de Lancié

2 Nous remercions Madame Aubert-Froget, petite-fille de Benoît Myard, de son accueil et des documents dont elle a bien voulu nous faire profiter pour cette étude.

collaboré avec l'entrepreneur Sirieux), Chauffailes(Saône-et-Loire). La liste est longue et doit être encore complétée par sa candidature au concours pour le monument de Thizy, et un devis pour Ouroux où le dessin est donné en janvier 1920 par l'architecte Sainte-Marie-Perrin, descendant de l'auteur de la basilique de Fourvière ; enfin il a signé le monument de Beaujeu. Les nombreux courriers conservés font état de liens avec la maison Bornarel de Villefranche-sur-Saône pour l'approvisionnement en pierre ou avec un marbrier florentin pour la fourniture de marbre de Carrare (Italie).

À Beaujeu, Myard a travaillé avec le sculpteur Georges Salendre, dont il était proche par un lien d'amitié fort et durable, sans être pour autant aussi engagé que lui politiquement. C'est le marbrier qui a conçu l'ensemble de la composition dans laquelle sont insérées les cariatides dues au ciseau du sculpteur, et d'ailleurs très proches stylistiquement de celles du monument de Décines-Charpieu.

Ayant transmis son affaire, Benoît Myard s'est éteint le 5 novembre 1945 : sa fille, Clémence, qui l'accompagnait dans la gravure des dédicaces et des noms des morts, a conservé les archives de la famille et de l'entreprise, précieuses pour la connaissance de cet artiste.

LES MATÉRIAUX

Le choix des marbriers se porte très largement vers les roches calcaires régionales puisque 90% des réalisations en sont issus. Les roches de Villebois ou de Montalieu, surtout employées pour les socles, les obélisques, les colonnes et les piliers. Pour la gravure, on préfère le calcaire de Comblanchien, provenant des carrières de Côte d'Or. Aussi dur que le précédent, il offre une teinte claire et un aspect parfaitement homogène. L'association des deux sera fréquemment adoptée. Le troisième type de calcaire est dit *à entroques* provient proviennent de Saint-Martin-Belleroche ou de Buxy en Saône-et-Loire. Les granites, plus difficiles à extraire avant le développement de moyens mécaniques adaptés, sont toutefois présents pour une quarantaine de monuments du Rhône.

LA DÉDICACE

C'est également la commune qui choisit l'épitaphe inscrite sur la face principale du monument. Le terme *Enfants*, est le plus représenté, il revient dans près de 60 % des cas étudiés. On rencontre des citations, comme les très célèbres vers de Victor Hugo répandues partout en France : les extraits des *Chants du Crépuscule*, hymne aux morts de juillet 1831, sont inscrits différemment selon les communes, citation complète ou quelques vers uniquement : « Gloire à notre France éternelle, gloire à ceux qui sont morts pour elle ».

Portrait B. Myard, ADRML 1 J 1694

On trouve également des citations émanant de poètes locaux : Pierre Aguétant (1890-1940) très connu pour *Le Poème du Beaujolais*, inspiré de ses promenades à Jullié et dans les environs. Ses vers ornent le piédestal de la croix, au cimetière de Bessenay : « N'oubliez jamais ceux qui sont tombés pour la Patrie et la liberté des peuples/ Morts immortels, morts de chez nous dont l'âme bat dans la lumière/ Pour une incessante prière/ Les vivants sont à vos genoux ».

Les noms des batailles de la Grande Guerre sont inscrits sur 10% des monuments étudiés. Les plus courantes sont les mentions de Verdun et de La Marne, omniprésentes, puis viennent la Somme, l'Yser, l'Orient, la Champagne et l'Alsace.

On a déjà signalé le cas de Dardilly, seule dédicace explicitement dédicace pacifique dans le Rhône et la Métropole de Lyon.

Enfin, signalons le graphisme très Art déco de certaines gravures ou encore, les très belles lettres des monuments autour de Beaujeu : sans doute la main féminine de Clémence Myard, accompagnant son père.

Jullié

L'INAUGURATION

Couronnant un long travail de réflexion, de concertation et d'investissement, l'inauguration est un moment privilégié de recueillement collectif : officiels, élus, parents, amis, simples citoyens et bien sûr anciens combattants, se retrouvent pour un authentique moment de partage. La plupart des cérémonies ont lieu, dans le Rhône comme ailleurs, en 1921-1922. C'est généralement autour d'une table bien garnie que se clôturent les cérémonies inaugurales. Certaines communes cependant, à l'image de Tarare ou de Villeurbanne, préfèrent la solennité du recueillement à l'euphorie des agapes. Éditées spécialement pour l'occasion, des cartes postales sont mises en vente pour participer au financement du monument.

LE MONUMENT AU FIL DU TEMPS

Depuis l'instauration du 11 novembre comme journée de commémoration nationale (loi du 24 octobre 1922), les habitants se réunissent chaque année autour des monuments qui ont généralement reçu de nouvelles inscriptions dédiées aux victimes des conflits postérieurs, notamment la Guerre d'Algérie.

Quelle est alors l'actualité des monuments érigés au lendemain de la Première Guerre mondiale ? La place originellement structurante qui était la leur dans l'urbanisme des années 1920 n'est pas toujours respectée : les déplacements actuels se font en fonction de l'usage de l'espace public, notamment les impératifs des besoins en stationnement ou en circulation. On constate des recompositions, des remplacements, certaines créations aussi avec des œuvres contemporaines (La Chapelle-sur-Coise, en 2011). Seule la commune de Saint-Laurent-de-Vaux/Vaugneray n'a pas de monument dans l'espace public à ce jour. Enfin, signalons le choix d'une reconstruction à l'identique, commandée par les élus de la commune de Vauxrenard en 2017-2018 ; ils ont fait appel au marbrier beaujolais Jean-Pierre Guillin. Un travail dont nous ne pouvons que signaler la haute qualité et le souci de respect de la forme originelle du monument.

ET DEMAIN ?

Au terme de cette promenade à travers les communes du Rhône et de la Métropole, nous encourageons nos concitoyens à s'intéresser à leur monument : qu'ils en comprennent la valeur architecturale, qu'ils en découvrent la valeur symbolique, que tous se mobilisent au-delà de cette année de célébration de la fin de la Guerre et honorent les anciens combattants et leur engagement dans le travail de mémoire et de conscience collective qu'ils portent.

Dans le cadre des initiatives conduites à l'attention des jeunes générations, afin de faire grandir la Paix, le monument aux morts joue un rôle de catalyseur particulièrement mis en valeur depuis 2014. C'est un lieu dont la vocation première est le rassemblement et la manifestation mémorielle d'une communauté. Pour combien de temps encore ?

Au-delà, c'est la place de la mémoire qui est posée : comment transmettre ? Comment initier, expliquer, donner le goût ? Les services d'archives restent les garants de la mémoire collective, non seulement du fonctionnement des administrations, mais aussi de la construction et de l'évolution des paysages urbains et architecturaux dans lesquels s'inscrit notre quotidien : incitons nos concitoyens à explorer leurs richesses, accessibles à tous, afin de garantir la vérité scientifique des recherches menées par les passionnés de patrimoine.